



**LISTE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUIN 2025**

(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

SUBVENTIONS

1. **Cour résiliente de l'école Jacques Prévert – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau**
Adoptée à l'unanimité
2. **Approbation du programme des travaux d'Amélioration de la Forêt Communale (AFC) – Année 2025 – Demande de subvention au Département au titre de l'aide à l'amélioration des forêts communales et à la défense contre les incendies**
Adoptée à l'unanimité
3. **Acquisition de pièges sélectifs contre le frelon asiatique et oriental – Demande de subvention au Département au titre de l'aide à la transition écologique – Sauvegarde de la Biodiversité**
Adoptée à l'unanimité
4. **Dispositif de soutien pour l'acquisition et l'installation d'outils pour lutter contre les dépôts sauvages – Demande de subvention auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence**
Adoptée à l'unanimité
5. **Acquisition de matériel pour la Police Municipale – Demande de subvention auprès de la Région Sud au titre du dispositif « La Région sûre » – Accompagnement des polices municipales**
Adoptée à l'unanimité
6. **Désimperméabilisation et Végétalisation de la cour de l'école Prévert – Demande de subvention auprès de la Région – Dispositif « Nos Communes d'abord »**
Adoptée à l'unanimité
7. **Plantation d'arbres sur le territoire communal - Demande de subvention à la Région Sud dans le cadre du dispositif « plan 5 Millions d'arbres – Nature ta ville / Arbres en ville »**
Adoptée à l'unanimité
8. **Réfection et embellissement du Calvaire – Demande de subvention auprès de la Région Sud dans le cadre du dispositif « Petit patrimoine rural non protégé »**
Adoptée par 27 voix POUR et 2 CONTRE (Jean-Michel CARRETERO, Valérie FARGIER)
9. **Etude et constat d'état en vue de la restauration du tableau « La Cène » – Auteur inconnu, situé dans l'église Notre Dame de l'Assomption – Demande de subvention auprès de la DRAC**
Adoptée à l'unanimité
10. **Mesures d'urgence et restauration du cadre « Saint Jean de Matha libérant les esclaves » de Nicolas Mignard – Demande de subvention auprès de la DRAC**
Adoptée à l'unanimité
11. **Mission de diagnostic et de maîtrise d'œuvre d'urgence du clocher de l'église Notre Dame de l'assomption – Demande de subvention auprès de la DRAC**
Adoptée à l'unanimité

FINANCES

12. Convention entre la commune et l'association « Conservation du patrimoine de Lambesc » – Année 2025
Adoptée à l'unanimité
13. Contribution au Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) auprès du Département au titre de l'année 2025
Adoptée à l'unanimité
14. Avenant n°3 – Convention fixant les modalités de mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SPLA « Pays d'Aix Territoires » Construction de la salle de spectacles et du Dojo
Adoptée par 27 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Jean-Michel CARRETERO, Valérie FARGIER)
15. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association ESCL Judo
Adoptée à l'unanimité
16. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association ALSL
Adoptée à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

17. Ouvertures et fermetures de postes au 1er juillet 2025 – modification du tableau des effectifs
Adoptée à l'unanimité
18. Modification du règlement intérieur relatif à l'organisation et à l'aménagement du temps de travail des agents de la commune au 1er juillet 2025
Adoptée à l'unanimité

URBANISME

19. Acquisition auprès de la SPLA Pays d'Aix Territoires à l'euro symbolique de la parcelle CO n° 921 située au Vallon rouge
Adoptée à l'unanimité
20. Désaffectation et déclassement des parcelles communales cadastrées section AN n°89, 103, 243, 247, 248, 249, 298 et 302
Adoptée par 23 voix POUR et 6 CONTRE (Hélène ALLIETTA, François BERGA, Corinne ARCHAMBAULT, Dominique MEYER, Jean-Michel CARRETERO, Valérie FARGIER)

TECHNIQUE

21. Prise en charge de la cotisation annuelle d'un architecte agent public exerçant des missions de maîtrise d'œuvre à titre principal
Adoptée à l'unanimité
22. Cession du tracteur agricole New Holland immatriculé 127-ZM-13 à la SAS Pages Motoculture
Adoptée à l'unanimité

SPORT

23. Dénomination du court de Tennis n°1 au sein du parc des sports
Adoptée à l'unanimité



Bernard RAMOND
Maire de Lambesc